Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260409-07_07_04_2026-DE

COMMUNE DE PLOUËR SUR-RANCE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
# DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 AVRIL 2026

---

*L'an **deux mille vingt-six**, le **7 avril** à **dix-neuf heures**, les membres du Conseil Municipal, légalement convoqués le 2 avril 2026, se sont réunis en séance ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Yann GODET, Maire.*

***Présents :** M. GODET, M. ADAM, Mme DELANGHE, M. CORMIER, Mme BETTLER, M. JUHEL, Mme EZ-ZAFIR RICHARD, Mme SIMON-GRIMONT, M. FLAUX, M. MAUPOINT, Mme SAVARE, M. LEFRANC, Mme BORDEREAU, Mme BOVE, Mme RIPOCHE, Mme CAILLE, M. BOUGIS, M. LECHIEN, Mme AVELINE-BRIGNON, M. COLAS, M. de BODMAN et M. LETERRIER*

***Excusée :** Mme VILBOU*

***Pouvoir :** Mme VILBOU donne pouvoir à M. LETERRIER*

***Nombre de membres du conseil municipal présents ou représentés :** 23 sur 23*
*Le quorum étant atteint – 22 membres du Conseil Municipal présents - celui-ci peut valablement délibérer.*

*Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, M. Amaury LECHIEN est désigné à l'unanimité des membres présents, secrétaire de séance.*

*Les procès-verbaux des séances de Conseil Municipal en date des 3 mars 2026 et 20 mars 2026 sont adoptés à l'unanimité.*

## 7. Désignation des représentants au sein des organismes extérieurs

*Vu l'article L 2121-33 du Code Général des Collectivités Territoriales,*

Conformément à l'article précité, le Conseil Municipal nouvellement élu et installé doit désigner ses délégués ou représentants qui siègeront dans les organismes extérieurs.

- Correspondant Défense :
  Guillaume LEFRANC

- Référent Europe :
  Nathalie BORDEREAU

- Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor :
  Titulaire : Alain ADAM
  Suppléant : Claude CORMIER

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260409-07_07_04_2026-DE

- Association des communes riveraines de la Rance :
  Titulaire : Yann GODET
  Suppléant : Ronan JUHEL

- Association pour le Développement de la Vallée de la Rance A.D.V.R. :
  Ronan JUHEL

- Parc Naturel Régional Vallée de la Rance Côte d'Emeraude :
  Titulaire : Guillaume LEFRANC
  Suppléant : Alan BOUGIS

- Agence Départementale d'Appui aux Collectivités des Côtes d'Armor A.D.A.C. 22 :
  Alain ADAM

- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement C.A.U.E. 22 :
  Amaury LECHIEN

- SCIC ECLIS Eco- construction Locale et Initiatives Solidaires :
  Sonia RIPOCHE

- Comité National d'Action Sociale C.N.A.S. :
  Josiane BETTLER

- Établissement Public Territorial de Bassin E.P.T.B. :
  Ronan JUHEL

- Mission locale :
  Aurélie DELANGHE

- STEREDENN :
  Anne SIMON-GRIMONT

- Bretagne Rurale et Urbaine pour un Développement Durable B.R.U.D.E.D. :
  Titulaire : Yann GODET
  Suppléante : Aurélie DELANGHE

- Association « Les mordus de la pomme » :
  Nicolas MAUPOINT

- Réseau Bretagne Solidaire :
  Nathalie BORDEREAU

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés :*

- **DÉSIGNE des délégués mentionnées ci-dessus pour représenter la Commune de Plouër-sur-Rance auprès de ces organismes locaux ou extra-locaux**

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260409-07_07_04_2026-DE

- AUTORISE Monsieur le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier.

Pour extrait conforme, le 7 avril 2026

Le Maire,
Yann GODET

MAIRIE de PLOUER-SUR-RANCE (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Amaury LECHIEN

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 022-212202139-20260409-07_07_04_2026-DE